



LA GESTION DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Information

Reprise de la collecte au porte à porte

Dans le cadre des étapes de déconfinement lié à la crise sanitaire, la communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane nous a informés que la collecte des déchets verts au porte à porte reprend dans des conditions normales dès le 4 juin 2020. La déchetterie pouvant accueillir les déchets verts en plus gros volume est également réouverte au public.

De nos jours, force est de constater que la gestion raisonnée des déchets verts apparaît comme une évidence. Elle est reconnue en effet comme un enjeu environnemental non négligeable.

A ce propos, la commune de Burbure, sensible à cet enjeu, a fait l'acquisition d'un broyeur de végétaux pour les besoins du service des espaces verts. A la fois, il permet de réduire les volumes de déchets végétaux acheminés en déchetterie mais également il met à profit le broyat obtenu pour réaliser un paillage sur les différents parterres végétalisés de la commune.

Mise à disposition des habitants du broyeur de végétaux communal

Ce nouveau broyeur de végétaux acquis par la commune et subventionné par les fonds européens Leader, sera également mis à disposition des habitants qui souhaitent procéder au broyage de leurs propres branchages.

Pour ce faire, une action de sensibilisation sera d'abord menée auprès de la population qui pourra, sur des temps organisés (1 journée par mois) et sur l'espace public situé près du parking du cimetière, bénéficier des services du broyeur. Ce nouveau service qui permettra de réduire sensiblement les volumes de déchets des particuliers sera proposé gracieusement sous le contrôle et l'autorité d'un agent communal formé à l'utilisation de cet outil.

Ce service, qui a été retardé à cause du confinement, prendra effet dans les toutes prochaines semaines selon un calendrier qui vous sera communiqué.